

Communiqué de presse : 14 nov.2013

Éolien : le couple franco-allemand disjoncte

Cette semaine, Berlin vient d'annoncer sa volonté d'arrêter le développement de l'éolien en Allemagne. (1)

Depuis 2001 l'Allemagne sert de modèle aux dirigeants de notre pays pour justifier la politique de développement de l'éolien en France avec comme argument fondamental : "La France est en retard sur l'Allemagne". Cette décision met en lumière l'absurdité du programme français actuel dont l'historique est le suivant:

En 2001 les ministres de l'écologie Dominique Voynet, Yves Cochet et le conseiller politique Denis Baupin ont justifié le lancement du programme éolien français en se référant à l'Allemagne et en mettant en place un système de ponction économique des consommateurs à travers un système de tarifs de l'électricité.

De 2007 à 2012, le développement éolien a été accéléré par les Ministres de l'environnement Jean-Louis Borloo et Nathalie Kosciusko Morizet, organisateurs du "Grenelle de l'environnement". Pour atteindre les objectifs de 19.000 Mégawatts, soit environ 12.000 éoliennes terrestres, Jean-Louis Borloo a imposé aux préfets, sous peine de sanctions, des quotas annuels d'éoliennes à implanter par département.

Depuis 2012, le programme de la "Transition Énergétique" de François Hollande a amplifié le développement éolien sans en faire le bilan. Le nombre d'éoliennes terrestres pourrait atteindre 25.000, impacter 36.000 communes déclarées arbitrairement propices à leur implantation et dégrader plus de la moitié des paysages de la France.

Ce programme est actuellement porté par le député socialiste François Brottes qui tente de faire voter, au mépris des fondements mêmes de la démocratie, des nouvelles lois ayant pour objectif de supprimer les dernières barrières juridiques qui protègent encore la population. Il a pour appui des élus socialistes Roland Courteau, Philippe Plisson, et les dirigeants du parti Europe Écologie les Verts, Denis Baupin, Jean-Vincent Placé et la ministre Cécile Duflot.

Depuis 2001 l'Agence de Maitrise de l'Energie (ADEME) organisme public dépendant du ministère de l'écologie, a été pilotée par un de ses anciens directeurs, Jean Louis Bal nommé depuis 2011 Président du syndicat des promoteurs éoliens. Contrairement à son devoir normal d'impartialité, cette agence a fait le nécessaire pour inonder la France de documentation « pro éolienne », directement inspirée par les syndicats des promoteurs. Elle a vanté sans réserve les merveilles du modèle allemand au profit des seuls promoteurs et au détriment des citoyens.

Aujourd'hui, partout en France, la lutte civique anti éolienne prend une ampleur importante, non seulement avec l'appui de la Fédération Environnement Durable forte de ses 900 associations mais aussi grâce aux associations du patrimoine qui dénoncent avec fermeté le saccage inutile de notre pays et le désastre économique qui l'accompagne. (2)

Compte tenu des faits récents il n'est pas possible que la France poursuive cette politique éolienne obsolète, ruineuse et destructrice, alors que l'Allemagne qui est "en avance" est en train de l'arrêter.

Jean-Louis Butré

contact@environnementdurable.net

(1) Le Monde.fr avec AFP | 11.11.2013: Berlin veut freiner les subventions aux renouvelables
http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/11/11/berlin-veut-freiner-les-subventions-aux-energies-renouvelables_3511898_3214.html

(2) Le Parisien | 11.11.2013 : la France de Monuments se bat contre les éoliennes
<http://www.france24.com/fr/20131111-france-monuments-bat-contre-eoliennes>